



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AGENT·ES / PROFS / PARENTS DES COLLEGES DE SEINE-SAINT-DENIS

Tous les collèges de notre département construits avant le 1<sup>er</sup> janvier 1997 contiennent potentiellement encore de l'amiante. Toutes les acteurs et actrices du système éducatif y sont exposés : élèves, parents, personnels... car les fibres peuvent se trouver partout : dans les toits, les sols, les murs...

Le plan de rénovation/reconstruction du Conseil Départemental, a permis de désamianter quelques collèges. Et suite à plusieurs scandales, comme au collège Politzer, de Bagnolet ou au collège Balzac, de Neuilly-sur-Marne, cette même autorité a réagi en faisant une note d'informations et de consignes aux chef-fes d'établissements et aux gestionnaires concerné-es. Cette note était à transmettre aux agent-es techniques d'entretien, qui sont les plus exposé-es lors du nettoyage de nos établissements scolaires, mais peu l'ont eu.

Ces mesures prises sont insuffisantes : que fait le Conseil Départemental dans les collèges où l'amiante est encore présente et qui ne sont pas concernés par une rénovation/reconstruction ? Quelles précautions sont prises pour les usager-es et personnels pas ou peu informé-es des dangers ? Quelles solutions sont apportées aux personnels qui ont passé leur carrière à nettoyer et qui sont aujourd'hui malades à cause de cela ?

Par ailleurs, les agent-es techniques d'entretien risquent leur santé pour un salaire de misère. Ils font partie des personnels les plus mal payés de l'Éducation Nationale. Allons-nous accepter cela encore longtemps ?

Nos organisations vous proposent de venir en discuter lors d'une assemblée générale agent-es / profs / parents le :

**MERCREDI 13 FÉVRIER, A 9H**  
**A LA BOURSE DU TRAVAIL DE BOBIGNY,**  
**SALLE ORESTE - TRAM T1, ARRET LIBÉRATION**

Pour participer à cette Assemblée Générale, votre organisation peut vous faire une Autorisation Syndicale d'Absence.